

La Concorde, mercredi 30 janvier 2008

60e anniversaire du fleurdelisé

Le drapeau du Québec, un premier geste de souveraineté

par Valérie Maynard

Le 21 janvier 1948, l'Union nationale de Maurice Duplessis, alors au pouvoir depuis 1944, donnait au Québec, par un arrêté ministériel sans équivoque, son drapeau officiel.

À la surprise générale, des députés surtout, sur le coup de 15 heures ce jour-là, Maurice Duplessis annonce que le fleurdelisé flotte désormais, en lieu et place de l'Union Jack, le drapeau de l'Angleterre, au haut du mat de la tour du Parlement. Un premier geste de souveraineté venait d'être posé.

C'est cet anniversaire qu'ont voulu souligner de concert avec les gens de la Société nationale des Québécoises et Québécois (SNQ), région des Laurentides, la Corporation du moulin Légaré, la Corporation de la Fête nationale Jean-Olivier-Chénier, ainsi que quelques élus, notamment Raymond Tessier, conseiller municipal à la Ville de Saint-Eustache, Diane Bourgeois, députée de Terrebonne-Blainville, et Gilles-A. Perron, représenté par son attaché, député de Rivière-des-Mille-Îles. «*À travers l'histoire de tous les peuples, il n'y a certes pas de symboles d'identification et de rassemblement plus forts que celui du drapeau. Au fil du temps, le fleurdelisé a eu cette capacité de rallier un groupe, une communauté, une nation autour d'aspirations communes et de symboliser l'identité même du peuple*», a déclaré en ouverture de discours le président de la SNQ Laurentides, Réjean Arsenault.



(Photo Yves Déry)

La levée du drapeau du Québec s'est effectuée en présence, notamment, de gens de la Corporation du moulin Légaré, de la Corporation de la Fête nationale Jean-Olivier-Chénier, de la Société nationale des Québécoises et Québécois Laurentides, dont son président, Réjean Arsenault, ainsi que d'élus. Également en présence de Maurice Dumas, Patriote régional de l'année.

Un drapeau distinctif pour la province de Québec

Après le discours de M. Arsenault, les invités réunis à la Maison de la culture et du patrimoine à Saint-Eustache – lieu historique s'il en est un – ont ensuite pu apprécier l'histoire du fleurdelisé, telle que racontée par Maurice Dumas, Patriote régional de l'année. «*C'est en 1905 que le fleurdelisé fait son apparition à Saint-Jude, une petite paroisse de la Montérégie, lors des fêtes de la Saint-Jean-Baptiste. Le curé de la paroisse, Elphège Filiatrault, en est le fervent promoteur. En 1924, la Société Saint-Jean-Baptiste adopte officiellement un drapeau quasi identique au fleurdelisé actuel avec un Sacré-Cœur au centre entouré de feuilles d'érable*», a relaté M. Dumas.

En 1944, Maurice Duplessis reprend le pouvoir. Parmi les députés, quatre élus sous la bannière du Bloc populaire, dont René Chaloult, un grand nationaliste qui sera, tour à tour, député unioniste de Kamouraska, député libéral de Lotbinière et député indépendant. «*C'est lui qui déposera, en 1947, et pour la deuxième fois, un projet de loi visant l'adoption du fleurdelisé comme drapeau de la province de Québec. Il est alors appuyé par le chef du Bloc populaire, André Laurendeau*», poursuit M. Dumas.

Il y a 60 ans, précisément le 21 janvier 1948, craignant l'opposition des députés anglophones et profitant du fait que les députés libéraux soient, depuis les élections de 1947, réduits à huit seulement, Maurice Duplessis, après avoir fait redresser les fleurs de lis sur le drapeau, fait du fleurdelisé le drapeau officiel du Québec. «*Aujourd'hui, en flottant sur les délégations et bureaux du Québec à l'étranger, le fleurdelisé marque la présence du Québec dans le monde et alimente notre fierté d'être Québécois. Drapeau du Québec, salut!*», a terminé M. Arsenault.